

# Prestation Ponctuelle Spécifique Handicap Psychique

## Votre interlocuteur

Solenn FORTIT-LU – Coordinatrice  
E-mail : [poleprestation.rhone@ladapt.net](mailto:poleprestation.rhone@ladapt.net)  
Fax : 04 78 72 02 68  
Les prescripteurs enverront leur fiche de liaison par l'un de ces moyens.

## Public

Personnes souffrant de handicap psychique, demandeuses d'emploi ou en emploi dans le secteur privé, la fonction publique ou à la Poste.  
Ne s'agissant pas d'un dispositif de formation, les personnes conservent leur statut durant la réalisation de la prestation.

## Pré requis et conditions d'admission

Personnes présentant une pathologie psychique (sont exclues ici les problématiques liées aux risques psychosociaux et les atteintes neurologiques associées à un traumatisme crânien.)  
Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, définis par la loi 2005-102 du 11 février 2005 ou en voie de le devenir (l'accusé de réception de la demande de titre de bénéficiaire est alors requis)  
Bénéficiant d'un suivi médo-psychologique.  
Suffisamment stabilisées pour s'engager dans une démarche d'insertion ou bénéficier d'une action de maintien dans l'emploi.

## Objectifs

Apporter aux opérateurs de l'insertion professionnelle, aux employeurs, aux organismes de formation et aux acteurs du maintien dans l'emploi, une expertise en vue de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi en milieu ordinaire des personnes handicapées psychiques.

Dispositif financé par



## Prescripteurs

Cap Emploi, Pôle Emploi, Mission Locale.  
Employeurs privés à l'exception des entreprises sous accords agréés sauf celles ayant atteint leur taux d'emploi de 6% dans le cadre d'un appui au suivi dans l'emploi.

Services de maintien dans l'emploi.

Médecins du travail, employeurs publics ayant signé une convention avec le FIPHFP et médecins de prévention de la fonction publique, dans le cadre d'un appui au suivi et au maintien dans l'emploi.

## Présentation des prestations

### Prestation 1

Prestation d'appui à un diagnostic approfondi.

### Prestation 2

Prestation d'appui à l'élaboration du projet professionnel.

### Prestation 3

Prestation d'appui à la validation du projet professionnel.

### Prestation 4

Prestation d'appui à l'intégration en entreprise ou en formation.

### Prestation 5

Prestation de suivi dans l'emploi.

### Prestation 6

Prestation d'appui-conseil pour le maintien dans l'emploi.

## Mise en œuvre

Chaque bénéficiaire est suivi par un professionnel de LADAPT chargé de conduire la prestation. Des évaluations pourront lui être proposées ainsi que des activités en ateliers, en fonction des besoins identifiés.  
Les entrées sont permanentes, à réception de la fiche de liaison.